

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION DES NATIONS UNIES ET DE
LA COOPERATION DECENTRALISEE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

DEPARTMENT OF THE UNITED NATIONS
AND DECENTRALIZED COOPERATION

**53^{ème} Réunion Ministérielle du Comité Consultatif des Nations
Unies chargé des Questions de sécurité en Afrique Centrale
(UNSAC)**

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES 30 ANS DE L'UNSAC

**INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU
CAMEROUN (IRIC)**

**THEME : PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE : REGARD
RETROSPECTIF ET PROSPECTIF SUR 30 ANS DE L'UNSAC AU
SERVICE DE LA DIPLOMATIE PREVENTIVE**

**PROJET DE DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES**

Yaoundé, 23 mai 2022

A vérifier au prononcé

**Excellence Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**

**Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs de Mission
Diplomatique en poste à Yaoundé ;**

**Excellence Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire
Général des Nations Unies pour l’Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Directeur de l’Institut des Relations Internationales
du Cameroun ;**

Mesdames et Messieurs les enseignants ;

Distingués invités et participants ;

**En vos grades, titres et qualités, toutes précautions protocolaires
observées ;**

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi à l’entame de mon propos de souhaiter à tous et à chacun une chaleureuse bienvenue à l’Institut des Relations Internationales du Cameroun et un agréable séjour aux experts en provenance des pays de la sous-région et au-delà, dans le cadre du colloque international de Yaoundé qui se tient en marge de la 53^{ème} Réunion Ministérielle Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale en abrégé (UNSAC) pour commémorer le trentième anniversaire dudit Comité.

Mesdames et Messieurs ;

Mai 1992, mai 2022, voilà 30 ans qu’a été mis en place par le Secrétaire Général des Nations Unies à la demande de la CEEAC et conformément à la Résolution 46/37 B adoptée le 6 décembre 1991 par l’Assemblée Générale de l’ONU, le Comité Consultatif Permanent des

Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale en abrégé (UNSAC).

Premier instrument de diplomatie préventive et de sécurité collective visant d'une part, à renforcer les relations harmonieuses qui existent entre les peuples et les Etats d'Afrique Centrale, et d'autre part, à prévenir les risques de conflits susceptibles de perturber ce climat positif et constructif dans un contexte régional de prolifération et de multiplication de conflits et de crise sécuritaires, l'UNSAC a constitué depuis sa création, une réponse réaliste de défense, de paix, de sécurité, de coopération, dans une période considérée comme la fin de l'exception stratégique africaine et du désengagement occidental du continent, mais surtout une période marquée par la prolifération de conflits et la volonté des pays africains d'assurer leur propre sécurité.

Le Comité dont nous commémorant les 30 ans d'existence est un mécanisme de diplomatie préventive dont le but est de construire une véritable architecture de paix et de sécurité en Afrique Centrale. Depuis son entrée en fonction en 1992, le Comité qui se réunit tous les six mois au niveau des Ministres des Relations Extérieures ou des Affaires Etrangères dont la mandat est de promouvoir en Afrique Centrale les mesures de confiance, le désarmement et le développement est apparu depuis sa création comme un levier de résonance unique dans son genre, des préoccupations de la sous-région en matière de paix et de sécurité, qui jouit d'une visibilité institutionnelle dont ne peuvent se prévaloir la plupart des régions de l'Afrique ou du monde. L'importance des réalisations accomplis depuis sa création dans les domaines diplomatiques, institutionnels, sécuritaires, normatifs, etc. démontre sa capacité à se saisir des questions qui menacent la paix et la stabilité de la sous-région. A son actif nombreuses réalisations parmi lesquelles

l'adoption du Pacte de non-agression ; la mise en place d'un organe de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique Centrale plus connu sous le nom de « COPAX » ; la création des Mesures de de Sécurité et de Confiance (MDCS) adoptée pour promouvoir la confiance, la sécurité par la transparence, l'ouverture politique, la coopération militaire, les principes de vérification et de réciprocité. C'est le lieu pour moi de rappeler que c'est Mesures de Confiance seront notamment à l'origine de nombreuses manœuvres et exercices militaires tels que BIYONGHO 98 et toutes les autres qui s'en suivront.

Le Comité depuis sa création s'illustre particulièrement dans le domaine de la diplomatie préventive et des bons offices, c'est-à-dire l'adoption des mesures visant à renforcer la confiance, l'existence ou la mise en place des mécanismes d'alerte rapide ou précoce, des missions d'établissement des faits, de diplomatie préventive d'essence civile pour éviter l'escalade d'un conflit et de réduire ses effets pervers chez les voisins. Comme on peut le constater, les efforts du Comité pour concrétiser l'architecture de paix et de sécurité dans la sous-région sont nombreux. Permettez-moi de citer quelques exemples qui nous semblent les plus illustratifs de la volonté des membres du Comité de toujours restez saisi de toute question mettant en jeu la sécurité sous-régionale et s'adapter aux défis sécuritaires qui émergent et évoluent sans cesse.

- La Convention de l'Afrique Centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, de toutes pièces et composantes pouvant permettre leur fabrication, réparation et assemblage, communément appelée « **Convention de Kinshasa**, » adoptée le 30 avril 2010 à Kinshasa, dont certains qui ont participé à sa rédaction son dans cette salle, est la preuve de la

détermination l'Afrique Centrale de se doter de son propre instrument contraignant de contrôle des armes légères et de petit calibre et d'un code de conduite des forces de défense et de sécurité de l'Afrique centrale.

- Le Centre des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique Centrale ;
- La stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique Centrale

Mesdames et Messieurs,

Bien que le Comité puisse se prévaloir de réalisations substantielles à travers la mise en place de véritables mécanismes de renforcement de confiance et de construction de paix et consentis d'importants efforts pour s'adapter au fil du temps, il est évident qu'après 30 ans d'existence, il apparaît plus urgent de marquer un temps d'arrêt pour évaluer son action afin de renforcer sa pertinence et son impact et de formuler des recommandations le cas échéant. Aussi, le colloque qui s'ouvre ce jour sur le thème : **PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE : REGARD RETROSPECTIF ET PROSPECTIF SUR 30 ANS DE L'UNSAC AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE PREVENTIVE**, et qui se tient dans un contexte sécuritaire où les pays de l'Afrique Centrale font face à des activités des groupes armés illégaux, au terrorisme, à l'extrémisme violent, à la persistance des crises migratoires et aux défis climatiques, aux inondations et épidémies, accentuées par la COVID-19, avec des conséquences sur la situation humanitaire, la stabilité politique et socio-économique dans la sous-région, notamment sur les femmes et les couches vulnérables, a pour but de jeter un regard rétrospectif et prospectif sur l'UNSAC depuis sa création afin d'évaluer son action, renforcer son efficacité en matière de paix et de sécurité en Afrique Centrale.

Pendant deux jours de travaux, vous êtes appelés à examiner les questions sur les fondements sociohistorique et politique qui ont concouru à la création de l'UNSAC ; les défis sécuritaires auxquels il fait face ; et son adaptation aux nouvelles problématiques et aux nouveaux acteurs des relations internationales. Il s'agira certainement d'une évaluation du mandat du Comité, de ses activités, de ses réalisations mais également son adaptation face aux défis économiques, sociaux, environnementaux, climatiques, etc. sur la sécurité de la sous-région. C'est dire l'immensité de la tâche qui vous attend car les recommandations que vous formulerez feront l'objet d'une attention particulière et d'un suivi des membres et du secrétariat du Comité. Tous les pays de la sous-région, les Nations Unies et les partenaires du Comité auront pendant deux jours le regard tourné vers Yaoundé et attendront avec impatience les conclusions de vos travaux. Je ne doute point des résultats auxquels vous parviendrez au regard de la qualité des participants à ces travaux.

Je formule le vœu pieux que cet atelier permettra certainement non seulement de faire un véritable diagnostic sur notre Comité mais également de relancer le processus de sa revitalisation. C'est sur cette lueur d'espoir que je déclare ouvert, le colloque international organisé dans le cadre de la commémoration du 30^{ème} anniversaire du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) sur le thème : **PAIX ET SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE : REGARD RETROSPECTIF ET PROSPECTIF SUR 30 ANS DE L'UNSAC AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE PREVENTIVE.**

Je vous remercie pour votre attention. /-